



BUNDESAMT FÜR INDUSTRIE
GEWERBE UND ARBEIT

OFFICE FÉDÉRAL
DE L'INDUSTRIE, DES ARTS ET MÉTIERS
ET DU TRAVAIL

v.réf. s.B.31.12.11.Austr.0
Li/mad

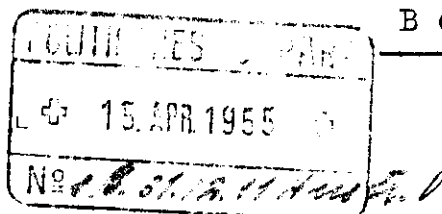
n.réf. 2441 Austr.10/CE/jl

Bern 3, Bundesgasse 8
Berne 3, Rue Fédérale 8
Telephon 611111

13 avril 1955

Département politique fédéral
Affaires politiques

B e r n e



Monsieur le Ministre,

ER 154 ✓
LL 184 LI

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 17 mars, par laquelle vous nous informez que les autorités australiennes seraient disposées, pour favoriser l'immigration des Suisses en Australie, à leur offrir une contribution supérieure à celle qui est octroyée aux émigrants allemands ou italiens et qu'elles auraient l'intention d'ouvrir un bureau d'immigration en Suisse.

L'intérêt que manifeste le gouvernement australien à l'égard de nos compatriotes est flatteur pour notre pays. D'autre part, nous sommes très heureux de constater que les autorités australiennes sont disposées à appuyer nos émigrants par des subsides, et même à porter ces subsides à des montants supérieurs à ceux qui sont alloués à d'autres émigrants. Grâce à cela, un courant pourra s'établir entre l'Australie et la Suisse, qui aura pour conséquence de renforcer encore les liens entre les deux pays et de permettre à notre colonie de se développer.

" Si, en principe, nous voyons d'un bon oeil le développement de notre émigration vers l'Australie, la situation de notre marché du travail nous impose cependant une certaine prudence. En effet, la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée dans notre économie, notamment dans l'industrie, l'artisanat, l'hôtellerie et l'agriculture, est aiguë. Nous sommes forcés de faire toujours plus appel aux travailleurs étrangers (180.000 autorisations de séjour à des travailleurs étrangers en 1954). Par ailleurs, il devient de plus en plus difficile de trouver la main-d'oeuvre qualifiée dans les pays qui, jusqu'ici, nous en ont fournie. Dans ces conditions, il ne serait pas conforme aux intérêts de notre économie que l'émigration de nos travailleurs qualifiés prenne des proportions considérables. Nous désirons éviter, dans les circonstances actuelles, que des gouvernements étrangers organisent sur notre territoire une propagande et un recrutement systématique de nos travailleurs. A ce point de vue, le projet du gouvernement australien de créer un bureau d'immigration en Suisse appelle toutes nos réserves. L'ac-

Sur ? émigrés

- 2 -

tivité d'un tel bureau offrirait actuellement plus d'inconvénients que d'avantages; elle risquerait de susciter des perturbations dans notre économie et, dans tous les cas, ferait naître un certain malaise en inquiétant nos milieux professionnels et nos employeurs.

Lors de la visite à notre office de M. Ralph Lindsay Harry, consul général d'Australie à Genève, nous avons déjà attiré son attention sur le fait qu'il serait préférable, pour le moment, d'éviter toute propagande systématique en faveur de l'émigration. Nous saurions gré au gouvernement australien de tenir compte de la situation que nous venons d'exposer et de différer en particulier l'installation d'un bureau d'émigration en Suisse, jusqu'au moment où les conditions seront différentes dans notre pays. Dès que la situation de notre marché du travail aura changé, l'émigration de notre main-d'oeuvre reprendra sans doute tout son intérêt et toute son utilité. n _____!

Nous vous serions reconnaissant de faire connaître notre opinion au consulat général de Suisse à Sydney, afin qu'il puisse, cas échéant, en faire état auprès des autorités australiennes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

OFFICE FEDERAL DE L'INDUSTRIE,
DES ARTS ET METIERS
ET DU TRAVAIL
Le directeur

Kaufmann